

## PLAN DE RELANCE

### Les PME des Territoires, en première ligne pour réussir la reprise économique

Dans le cadre du Plan de relance, la question de la relocalisation et de la réindustrialisation de la France est au cœur des discussions. Des entreprises industrielles avec un fort ancrage régional et créatrices d'emplois locaux sont pourtant déjà présentes dans les territoires. Il s'agit des PME françaises fabriquant les produits de grande consommation. Pour la [FEEF](#) (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France), il est crucial que le gouvernement les soutienne pour permettre la reprise et assurer la pérennité du tissu économique et social de la France.

Selon une enquête réalisée auprès des membres PME de la FEEF concernant l'impact de la crise « Covid-19 » sur leur activité :



En tant que moteurs de la relance, les Entrepreneurs PME ont identifié 5 axes prioritaires pour améliorer la compétitivité de leur entreprise :

- **REFORMER** en profondeur la fiscalité
- **RENFORCER** le tissu industriel local
- **HARMONISER** la relation industrie-commerce
- **METTRE FIN** aux distorsions de concurrence
- **CONCILIER** développement et transition écologique

« Les mesures de relance annoncées par le gouvernement : baisse des impôts de production, simplification administrative, soutien à la trésorerie des PME, vont dans le bon sens. Parallèlement, les efforts prévus en matière de réindustrialisation ne doivent pas masquer le fait que les PME françaises fournisseurs de la distribution assurent déjà le maillage industriel des territoires.

Pour une reprise économique durable, il faut lever tous les freins à leur développement, donner une prime à la fabrication locale et mettre fin aux distorsions de concurrence. Ensuite, l'optimisme, la volonté dans l'action et le sens d'innovation des Entrepreneurs PME Indépendants feront le reste », explique Dominique Amirault, Président de la FEEF.

>>> [Consulter l'intégralité des propositions des PME des Territoires pour le Plan de relance en cliquant ici](#)

La FEEF (**Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France**) représente les PME des territoires, industriels alimentaires et non-alimentaires de la grande consommation. Cela correspond à **20 000** entreprises françaises, **100** milliards d'euros de chiffre d'affaires et **250 000** emplois répartis dans nos régions. Véritable vivier d'entreprises stratégiques pour la croissance et la compétitivité, il s'agit d'**entreprises implantées industriellement en France qui ne délocalisent pas, innovent, vitalisent les territoires et dont le modèle de développement économique se caractérise par une vision de long terme.**

**Contact presse FEEF** : Virginie Feuillebois - [vfeuillebois@feef.org](mailto:vfeuillebois@feef.org) - 01 47 42 43 33 - 06 11 59 13 56